

## GUIDE DES NORMES DE COMMUNICATION DE LA MESURE PREMIÈRE OVATION

### À L'INTENTION DES ORGANISMES COORDONNATEURS

#### REMARQUES GÉNÉRALES

- Toute communication concernant Première Ovation et ses différents volets doit afficher la signature officielle. (Voir exemple du conseiller en communication - page 3)
- Tous les logos, gabarits, outils promotionnels, etc. mentionnés dans ce document peuvent être obtenus en communiquant avec le conseiller en communication (coordonnées en fin de document).
- Afin de maintenir une image constante de la mesure, tous les documents promotionnels (communiqués, appels de projets ou leurs déclinaisons pour les médias sociaux) produits par les organismes coordonnateurs doivent être approuvés par le conseiller en communication avant leur diffusion.
- La Ville de Québec est responsable de l'achat d'espaces publicitaires et de la réalisation d'outils promotionnels relatifs à la mesure et ses volets (affiches, brochures, messages radiophoniques ou télévisuels, publicités imprimées, éléments promotionnels, microsites, signalisation, pavoisement, bandeaux web, etc.). Ceux-ci sont réalisés par le Service de la culture et du Patrimoine ou par une firme désignée par la Ville de Québec. N'hésitez pas à faire part de vos besoins et suggestions au conseiller en communication.

#### UTILISATION DES LOGOS

##### Signature Première Ovation

Disponible en plusieurs formats, couleur, noir, gris ou inversé, la signature de Première Ovation doit être utilisée telle quelle. Les éléments composant cette signature sont indissociables.

##### Logo vertical



##### Logo horizontal



- Lorsque l'espace disponible le permet, soit un emplacement de 2" et plus de largeur, il est nécessaire de privilégier la signature horizontale comportant le slogan *Un tremplin pour la relève*.



La signature officielle de Première Ovation est accessible dans la section « À propos » du site Web de Première Ovation : [premiereovation.com](http://premiereovation.com)

En aucun cas des annonces officielles de Première Ovation ne devraient être envoyées sur un papier entête, bandeau des organismes coordonnateurs ou sur des documents dont les logos de ceux-ci ont préséance.

### Logos des partenaires

Les logos des partenaires doivent impérativement se retrouver au bas de tous les documents officiels, communiqués ou autres, pour chacun des volets de la mesure.

Les logos doivent être présentés dans un format uniforme et lisible.

L'ordre des logos des partenaires est, de gauche à droite :

- CKRL-FM 89,1
- L'Entente de développement culturel de la Ville de Québec et du ministère de la Culture et des Communications

Pour chacun des volets, les organismes porteurs sont invités à inclure leur logo au centre de cette bande, entre ceux de l'Entente et CKRL-FM. La hauteur du drapeau du Québec doit mesurer au minimum 5,5 millimètres.

Exemple :



Lorsque les documents publiés ne peuvent comporter de logos, par exemple lorsqu'ils sont en texte uniquement, les organismes devront obligatoirement employer le paragraphe de présentation, disponible dans la section *communiqués et appels de projets* de ce document.

**Note : les événements, organismes et diffuseurs soutenus par la mesure Première Ovation n'ont pas l'obligation de véhiculer les logos des partenaires et doivent s'en tenir à la charte de visibilité générale de la signature Première Ovation. Ceci s'applique également aux projets provenant d'organismes coordonnateurs et ayant reçu le soutien financier de Première Ovation.**

## UTILISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION

---

### Bannière autoportante

La bannière de Première Ovation doit être présente dans tous les événements officiels (conférences de presse, rencontres d'information, présentations, etc.), tant pour la mesure dans sa globalité que pour ses différents volets.

Il est également demandé que la bannière soit utilisée lors d'événements publics soutenus par Première Ovation pour lesquels le soutien est particulièrement important ou qui ont un fort potentiel de rayonnement. Il est de la responsabilité des organismes coordonnateurs d'identifier ces événements et d'en communiquer la liste au conseiller en communication.

Des bannières extérieures (*beach flag*) sont également disponibles sur demande pour les événements de plus grande envergure ou se déroulant en plein air.

## COMMUNIQUÉS ET APPELS DE PROJETS

---

Les communiqués officiels et les appels de projets de Première Ovation doivent être diffusés avec bandeau d'entête prévu à cet effet.

Le paragraphe descriptif suivant doit également se retrouver au bas de tous les communiqués émis par Première Ovation et ses différents volets :

*Implantée en 2008 par la Ville de Québec, la mesure Première Ovation soutient la relève culturelle de la capitale en donnant aux jeunes talents les moyens de créer et de vivre leurs premières expériences professionnelles. Gérés par des organismes culturels reconnus, les programmes de la mesure touchent maintenant treize disciplines : les arts littéraires, les arts multi, les arts numériques, les arts visuels, les arts médiatiques et les métiers d'art, le cinéma, le cirque, la danse, le design, la musique, le patrimoine et le théâtre.*




*En contribuant à une meilleure diffusion des talents, Première Ovation souhaite développer et sensibiliser les publics et permettre l'accès à des spectacles et des réalisations de la relève pour toute la population. Ce*

*projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec dans le cadre de leur entente de développement culturel. Il bénéficie également d'un partenariat avec CKRL-FM 89,1.*

## **COULEURS OFFICIELLES**

---

Les couleurs officielles de Première Ovation sont :

blanc	
noir	
rouge (pantone 179M)	

## **CONTACT**

---

Vincent Leboeuf Gadreau  
Conseiller en communication  
Première Ovation  
Service de la culture et du patrimoine  
Tél. : (418) 641-6411 poste 2628  
vincent.leboefgadreau@ville.quebec.qc.ca



Le domaine des communications étant sujet aux cas particuliers et aux situations inattendues, nous vous invitons à communiquer avec le conseiller sitôt qu'un questionnement se présente. N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos suggestions et des occasions de promotion qui se présentent pour la mesure dans votre discipline.